

2^{ème} SESSION ORDINAIRE DE 2003 DITE SESSION BUDGETAIRE

BIS MILLAHI RAHMANI RAHIM

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,

MADAME ET MESSIEURS LES MINISTRES,

MESDAMES ET MESSIEURS LES DEPUTES,

MESDAMES ET MESSIEURS LES
AMBASSADEURS,

MESDAMES ET MESSIEURS LES
REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES,

HONORABLES INVITES,

Je dois, avant d'aller plus loin, souhaiter à ceux qui font le Ramadan, qui tire presque à sa fin, que ce mois de jeûne que nous venons de passer soit bénéfique à tous. Qu'Allah accepte et récompense nos actions. Qu'Il nous accorde Ses Miséricordes et nous préserve des dures épreuves de ce monde en proie à la violence, à la misère et aux maladies.

Cette session ordinaire qui débute ce jour consacrera l'essentiel de ses travaux à l'examen du budget national.

Le budget national est un instrument par lequel le Gouvernement réalise sa politique, soutient le développement économique du pays en privilégiant certaines actions prioritaires.

C'est aussi un outil de lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre du budget, le rôle du parlementaire est d'effectuer un examen approfondi.

Il doit ainsi exercer son droit de contrôle et sa capacité de proposition en faisant un certain nombre de suggestions le cas échéant,

tout en veillant par ailleurs, à ce que le budget réponde bien aux attentes sociales.

Mais, pour pouvoir contribuer efficacement et participer activement à son examen, les parlementaires doivent disposer suffisamment de temps et avoir accès à l'ensemble d'informations sur les données économiques.

Le budget n'est pas une action d'un jour, mais des actions qui s'étendent sur 12 mois.

Il est donc souhaitable que l'Assemblée puisse avoir régulièrement communication sur l'exécution du budget, sur l'évolution des recettes et des dépenses par rapport au budget initial pour qu'elle soit en mesure d'exercer facilement son contrôle sur l'action gouvernementale.

Il convient de souligner toutefois que les parlementaires, par le vote du budget, expriment leur confiance et leur soutien à l'action du Gouvernement.

Monsieur le Premier Ministre,

Je suis persuadé que le débat qui va s'instaurer autour du budget dans les jours qui viennent contribuera et renforcera encore plus la convergence de vues entre le Gouvernement et sa majorité parlementaire.

Au delà de la question du budget et contrairement à une période révolue, le député est aujourd'hui conscient de sa mission et il tient à l'assumer pleinement. Par sa connaissance du terrain et son contact avec la population, il est naturellement mieux placé pour élaborer des propositions de loi qui correspondent à la réalité que nous vivons, mais, il lui manque des conseils techniques indispensables dans l'exercice de sa fonction.

Aujourd'hui, la presque totalité des lois soumises à l'Assemblée viennent de l'Exécutif. Cela est dû au fait que l'Exécutif est suffisamment équipé en capacité technique, en ressources humaines et matérielles pour élaborer les textes.

Par contre, les parlementaires n'ont pas, dans la situation actuelle, les moyens nécessaires en matériels et en ressources humaines qualifiées.

Ainsi, pour renforcer la capacité institutionnelle des parlementaires par la voie d'informations et de sensibilisation et pour son bon fonctionnement, l'Assemblée devra disposer d'un corps d'attachés parlementaires qui pourraient assister les députés dans l'exercice de leur mission en leur procurant les conseils techniques indispensables.

La bonne gouvernance et la consolidation de la démocratie nous imposent à ce fait qui passe nécessairement par l'octroi des moyens appropriés au pouvoir législatif pour l'amélioration de la qualité de son travail.

Enfin, il me paraît important de souligner que les députés sont actuellement sensibilisés à renforcer la qualité de leur travail et leur connaissance dans le domaine institutionnel par la participation aux séminaires organisés grâce à l'appui et au financement du PNUD dont je salue, au passage, le Représentant-Résident.

Je déclare donc ouverte la 2^{ème} session ordinaire de l'Assemblée nationale dite session budgétaire de l'an 2003.

Je vous remercie de votre attention !